



**LE PLAN
CANADIEN
POUR LES
MINÉRAUX ET
LES MÉTAUX**

**MISE À JOUR DU
PLAN D'ACTION 2020**
Septembre 2020



INTRODUCTION

La version préliminaire du premier Plan d'action dans le cadre du **Plan canadien pour les minéraux et les métaux (PCMM)** a été publiée le 1er mars 2020. Elle présente six initiatives pancanadiennes convenues par les ministres canadiens des Mines et visant à atteindre les objectifs du PCMM : améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux, positionner le Canada pour un succès à long terme dans une économie mondiale propre et numérique ainsi que faire du Canada le chef de file mondial parmi les pays miniers.

Les ministres des Mines du Canada ont convenu de présenter une mise à jour du Plan d'action 2020 lors de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines de 2020, prévue à l'origine pour juillet 2020. Cette mise à jour vise à mettre en lumière les premières avancées en matière de mesures pancanadiennes, de faire état des nouveaux engagements et de poursuivre sur la lancée d'une initiative qui a suscité de l'intérêt un peu partout dans le monde.

LA PANDÉMIE DE COVID-19

Peu après la publication du Plan d'action 2020, les premiers effets sanitaires et économiques de la pandémie de COVID 19 ont commencé à se manifester. Pour l'industrie canadienne des minéraux et des métaux, le pire de la crise a été enregistré au début du mois d'avril 2020, lorsque près du tiers des mines au Canada ont réduit ou suspendu leurs activités.¹ À ce ralentissement se sont ajoutées des interruptions et annulations généralisées des activités d'exploration minière, des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et les préoccupations de communautés accueillant des projets — particulièrement des communautés autochtones et nordiques éloignées — concernant la propagation du virus. Tous les partenaires de l'écosystème de l'innovation minière ont été touchés. Ces perturbations ont soustrait 282 milliards de dollars à la valeur marchande des 50 principales sociétés minières dans le monde au premier trimestre de 2020.

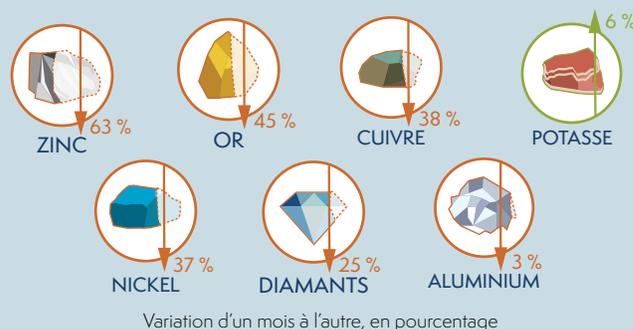
La COVID 19 et les mesures adoptées vers la fin de mars 2020 pour contenir la pandémie ont eu une incidence sur la production et fait grimper les coûts pour de nombreuses mines au Canada. La production canadienne des principaux produits a connu une forte baisse pendant la première moitié de 2020 et les effets de la pandémie

LE PCMM

- Le PCMM est une initiative pancanadienne mise sur pied par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
- Il repose sur des discussions approfondies menées avec l'industrie, les peuples autochtones, la société civile, les organisations axées sur l'innovation et d'autres intervenants.
- Il a été téléchargé dans plus de 100 pays.
- Une série de plans d'action permettront de maintenir cette initiative à jour, de réagir aux nouveaux défis et de tirer parti des possibilités à long terme dans l'industrie. Le prochain plan d'action sera publié en 2021.
- Désigné par les ministres des Mines et l'industrie comme véhicule de prédilection pour améliorer la compétitivité et stimuler la reprise et la croissance économiques.

sur l'industrie minière ont atteint leur apogée en avril 2020 (voir la figure 1 ci-dessous). Depuis avril 2020, la plupart des mines ont repris leurs activités et le prix de la plupart des produits s'est rétabli (l'industrie des diamants est toutefois une exception digne de mention).

LA FIGURE 1: VARIATION DE LA PRODUCTION MINÉRALE (AVRIL 2020)



* Les données pour les diamants correspondent au volume de diamants expédiés, et non au volume de diamants produits, en raison de la faiblesse des données concernant la production de diamants. Données obtenues auprès de Statistique Canada, 2020.

¹ Au moment de la publication, avril 2020 était le point culminant de la crise pour l'industrie, sans tenir compte d'une éventuelle deuxième vague du coronavirus ou d'autres événements imprévus.



À l'échelle mondiale, la pandémie a mis l'économie en pause et a érodé la confiance des investisseurs dans le capital risque, ce qui a eu une incidence non seulement sur les projets d'exploration minière, mais aussi sur les investissements dans les activités en cours. Les activités mondiales de financement de l'exploitation et de l'exploration minières ont rapidement décliné. Seulement 3,5 milliards de dollars en capitaux propres ont été recueillis au premier trimestre de 2020, soit environ 25 % de la valeur réunie au quatrième trimestre de 2019. Les sociétés d'exploration juniors ont été durement frappées puisqu'elles dépendent habituellement des capitaux propres pour le financement de leurs activités. Même si les sociétés minières juniors ont perdu un temps précieux et pris du retard sur leurs activités prévues, au Canada, le financement qu'elles ont recueilli a connu une poussée soudaine en juin 2020, atteignant le quadruple du financement obtenu en juin de l'année précédente.

Les entreprises d'approvisionnement et de services miniers (ASM) qui soutiennent les chaînes de valeur du secteur et qui mettent au point des solutions pour des clients internationaux ont aussi fait face à des difficultés. Certaines ont d'ailleurs dû annuler des contrats avec de grandes sociétés minières. Bon nombre d'entreprises d'ASM sont de petites firmes novatrices qui ont des revenus limités, voire nuls. Elles ont donc eu du mal à maintenir leurs employés en poste et ont connu des difficultés opérationnelles en plus d'être exposées à des risques pour l'avancement et la réalisation de leurs projets.

En réponse aux fortes perturbations économiques, des mesures de stimulation sans précédent visant à stabiliser l'économie et à préparer le terrain pour la reprise ont été mises en place par divers gouvernements au Canada. L'aide offerte était très diversifiée, de façon à avoir le plus grand effet possible et à n'oublier personne. Elle comprenait entre autres des subventions salariales, des programmes de travail partagé, des prêts pour les entreprises de toutes tailles, des allègements fiscaux et l'injection de liquidités sur les marchés.

Des mesures particulières au secteur des minéraux et des métaux ont également été adoptées :

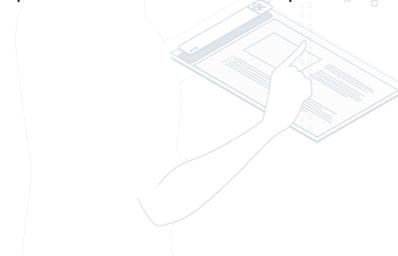
PROVINCES ET TERRITOIRES

- Prolongation des délais pour un ou plusieurs des éléments suivants : permis/licences d'exploration; titres/droits/claims miniers; accords miniers/bails miniers; location de terres publiques; baux d'exploitation minière; exigences redditionnelles (C.-B., Alb., T.N.-O., Sask., Man., Nt., Ont., Qc, N.-É., T.-N.-L.)

- 200 millions de dollars pour le report du paiement des factures d'électricité par les grands consommateurs industriels (C.-B.)
- Réduction de l'impôt scolaire de moitié afin de permettre au secteur d'économiser 1 million de dollars; prolongation des délais de production des déclarations de revenus et de paiement de l'impôt santé des employeurs (C.-B.)
- Report d'une hausse prévue de la taxe sur le carbone (C.-B.)
- Aucun intérêt sur les soldes d'impôts miniers en souffrance pour les entreprises qui ne peuvent pas effectuer ces paiements (C.-B.)
- Paiement partiel anticipé (40 %) dans le cadre du programme de subventions aux industries CleanBC (C.-B.)
- Modification des exigences relatives aux dépenses du Mineral Tenure Registry Regulations (Sask.)
- Prolongation des crédits d'évaluation doublés pour les travaux réalisés en 2020 (Man.)
- Protection de tous les claims miniers (N.-B.)
- Abolition des frais de consommation d'eau et des exigences pour les dépenses d'évaluation des ressources minières (T.-N.-L.)

GOUVERNEMENT DU CANADA

- Prolongation de 12 mois de la période autorisée pour dépenser les capitaux obtenus au moyen d'actions accréditives.
- Mise en place d'une souplesse réglementaire en exerçant un pouvoir discrétionnaire dans l'application de la *Loi sur les pêches*, en prolongeant les délais de déclaration en vertu du *Règlement sur le système de tarification fondé sur le rendement* et en repoussant la publication du projet de règlement découlant de la Norme sur les combustibles propres.
- Octroi d'un financement de 250 millions de dollars aux jeunes entreprises novatrices dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle.
- Conformément au *Règlement sur l'exploitation minière au Nunavut*, renonciation (sur demande) au paiement du loyer annuel des baux d'exploitation minière pour un an et prolongation de six mois des délais pour le paiement des baux d'exploitation minière.





L'INDUSTRIE MINIÈRE DU CANADA A REDOUBLÉ D'EFFORTS PENDANT LA CRISE ET CONTRIBUERA À LA REPRISE

L'exploitation minière est une industrie mondiale soumise à la fluctuation des prix des produits, à l'évolution de la demande mondiale, à une innovation constante et à d'autres facteurs économiques. Elle est aussi foncièrement locale et régionale, car ses activités minières ont lieu dans un large éventail de communautés urbaines, rurales, éloignées ou isolées, et ce, à l'échelle du Canada.

Bien que les profondes répercussions de la pandémie se soient étendues à l'ensemble de la planète, l'industrie canadienne des minéraux et des métaux a une fois de plus démontré son grand leadership (voir l'encadré latéral).

Le secteur minier du Canada crée un nombre important d'emplois, offre une avenue de réconciliation économique avec les peuples autochtones, contribue au PIB, stimule les exportations et dynamise les économies régionales. Pendant l'éclosion de la COVID 19 au Canada, l'exploitation minière a été désignée comme un service essentiel ou non ciblée pour fermeture par presque tous les gouvernements au Canada. Les provinces et les territoires ont rapidement établi des protocoles et des lignes directrices pour assurer la sécurité des activités et l'accès aux sites tout en tenant compte des questions de santé et de sécurité, des enjeux de conformité à la réglementation, des craintes du public et de la réduction des recettes fiscales.

Le secteur minier a pris les devants et accordé la priorité absolue à la santé et la sécurité des employés et des populations locales. La crise a également poussé les entreprises à renforcer leur résilience opérationnelle. Cela les a aidées à continuer d'être le point de départ des chaînes d'approvisionnement pour l'équipement médical, l'agriculture, le secteur manufacturier, l'industrie aérospatiale et de la défense, les technologies propres et d'autres éléments essentiels de notre société.

L'INDUSTRIE MINIÈRE CANADIENNE, UN CHEF DE FILE EN TEMPS DE CRISE

Les entreprises ont redoublé d'efforts durant la pandémie pour protéger les travailleurs et les populations locales, notamment en prenant les mesures suivantes :

- Élaboré et mis en œuvre des protocoles de santé et sécurité détaillés adaptés aux lieux de travail et aux effectifs, par exemple :
 - Dépistage sanitaire sur les sites miniers, y compris des tests pour la COVID-19
 - Ajustement des modalités de travail, de la rotation des quarts et des calendriers de navettage afin de limiter les contacts entre les personnes et de contenir la propagation de la COVID-19
- Ralenti leurs activités pour protéger la santé et le bien-être des communautés autochtones
- Versé un salaire complet aux travailleurs vivant dans des communautés vulnérables pendant qu'ils restaient à la maison et fait venir des travailleurs du sud pour maintenir les principales chaînes d'approvisionnement
- Produit des fournitures médicales et investi dans la recherche pour lutter contre la pandémie
- Contribué aux efforts visant à trouver des solutions abordables pendant la crise, comme des visières de protection, du désinfectant pour les mains, des appareils de désinfection de l'air et des masques, ainsi que des plateformes d'aide psychologique
- Donné des millions de dollars à des organismes communautaires et des autorités sanitaires locales pour assurer la sécurité alimentaire, répondre à des besoins fondamentaux et offrir de l'aide aux femmes et aux populations vulnérables
- Donné des millions de dollars pour l'achat d'équipement de protection individuelle destiné aux travailleurs de la santé





Le secteur privé a fait remarquer que le secteur des ressources naturelles du Canada représente un avantage concurrentiel important qui pourrait permettre au pays de gagner des parts de marché à l'échelle mondiale, une fois la crise terminée. De façon plus précise, l'exploitation minière et le PCMM ont été jugés très importants pour la reprise économique.

« Nous demandons au gouvernement fédéral de s'engager à [...] utiliser le Plan canadien pour les minéraux et les métaux pour améliorer la résilience du Canada et élaborer une stratégie d'exportation qui aide le Canada à contribuer aux plans de relance d'autres pays, notamment dans le cadre de projets d'infrastructure et d'énergie verte fortement axés sur les minéraux. »

— CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Cet avis concorde avec le point de vue de l'industrie et des différents ordres de gouvernement, à savoir que la collaboration et l'élan générés par le PCMM doivent servir de tremplin pour stimuler la compétitivité et renforcer les industries qui soutiennent la reprise économique. La vision d'un monde post-COVID fait déjà partie du PCMM, qui fait état des lacunes à combler, des défis à relever et des occasions à saisir et qui mise sur des recherches, des analyses et une mobilisation approfondies.

PREMIÈRES AVANCÉES RELATIVES AUX MESURES PANCANADIENNES ET AUTRES

Depuis mars 2020, les perturbations importantes liées à la COVID dans le secteur des minéraux et des métaux ont poussé les autorités fédérales, provinciales et territoriales à concentrer leurs efforts sur la collaboration avec l'industrie pour recenser les difficultés et trouver des solutions. Cela dit, les gouvernements et les intervenants n'ont pas perdu de vue l'importance des initiatives

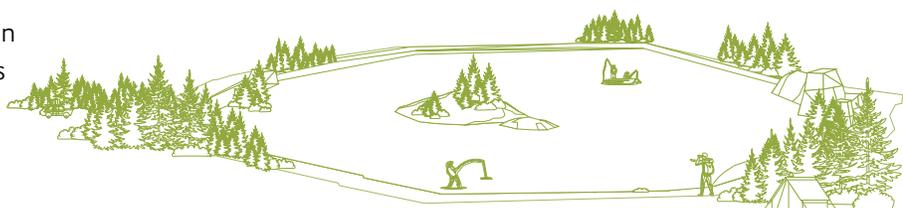
pancanadiennes introduites avant COVID-19 dans le Plan d'action 2020. Une mise à jour complète figurera dans le Plan d'action 2021.

INITIATIVE NATIONALE POUR LES MINES ORPHELINES OU ABANDONNÉES

L'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées (INMOA) est un comité national rassemblant divers intervenants créé en 2002 pour répondre aux enjeux liés aux mines orphelines et abandonnées Canada. Comme l'INMOA a atteint ses objectifs initiaux, le Plan d'action 2020 a proposé un renouvellement de son mandat pour tenir compte des enjeux émergents, notamment les risques liés au climat.

Pour l'aider dans ses travaux, l'INMOA a organisé un webinaire auquel ont assisté près de 80 participants

issus d'organisations non gouvernementales (ONG), de l'industrie, de groupes autochtones, du gouvernement et du milieu universitaire. Parmi les sujets abordés, mentionnons les relations avec les communautés, l'innovation, les risques liés à l'assainissement de sites miniers orphelins et abandonnés de même que la prévention d'autres abandons. Un sondage de suivi a été mené pour recueillir plus d'information sur des sujets précis et produire un rapport sur la voie que devrait suivre l'INMOA.





STRATÉGIE GÉOSCIENTIFIQUE PANCANADIENNE

Les géosciences publiques accessibles et de haute qualité du Canada créent un environnement d'exploration équitable et concurrentiel sur le plan international, réduisent les risques associés à l'exploration, favorisent la prise de décisions éclairées en matière d'aménagement des terres, et aident à définir les dangers naturels et à mieux les comprendre. Le Plan d'action 2020 comprend l'élaboration d'une nouvelle stratégie géoscientifique pancanadienne (SGP) collaborative afin de tirer parti du succès des enquêtes géoscientifiques canadiennes. Cette stratégie exploitera des technologies de prochaine génération, des mégadonnées et d'autres technologies de rupture pour accroître la qualité et l'accessibilité des géosciences publiques au Canada.

La SGP est élaborée par le Comité national des commissions géologiques (CNCG), qui compte des représentants des commissions géologiques fédérale, provinciales et territoriales. Le CNCG a examiné les pratiques exemplaires sur le plan international et a eu de nombreuses discussions avec l'industrie minière et d'autres intervenants partout au pays.

Pour le CNCG, la portée de la SGP doit aller au-delà de l'exploration minière et comprendre des activités géoscientifiques qui contribuent à la richesse minière du Canada et à une gouvernance durable et sécuritaire des terres. Dans le cadre de la SGP, les moyens de tirer parti des données géoscientifiques de pointe pour trouver les mines de demain et définir les gisements seront étudiés afin d'aider le Canada à répondre à la demande croissante de minéraux critiques, notamment pour les batteries, ce qui

contribuera à la relance économique du pays et lui assurera un avantage concurrentiel.

La SGP permettra d'améliorer les connaissances qui favorisent l'aménagement d'infrastructures essentielles dans les collectivités éloignées ou nordiques, ce qui favorisera l'attraction de nouveaux investissements.

Le CNCG poursuivra le dialogue avec les intervenants et les partenaires, dont les communautés autochtones, afin de mieux comprendre leurs connaissances traditionnelles et leurs besoins géoscientifiques.

Une mise de fonds fédérale pour la SGP

Le 29 juillet dernier, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de près de 100 millions de dollars sur cinq ans pour renouveler deux programmes géoscientifiques phares dirigés par la Commission géologique du Canada, à savoir le Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) et l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC).

- Le GEM vise à fournir des connaissances géoscientifiques au sujet des immenses ressources inexploitées du Nord du Canada et des renseignements sur les débouchés dans le secteur des ressources minérales dans le contexte d'un climat changeant.
- L'IGC vise à fournir des connaissances et des techniques novatrices de prochaine génération dans le domaine géoscientifique afin de mieux cibler les gisements de minéraux enfouis en profondeur.

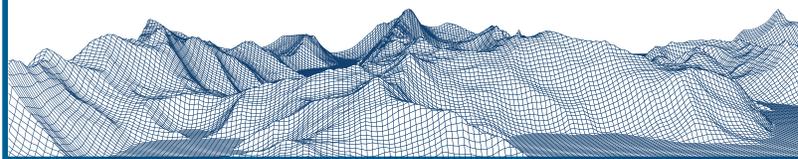


IMAGE DE MARQUE DU CANADA POUR LE SECTEUR MINIER

Le Plan d'action 2020 fait état de la volonté de définir et de promouvoir une image de marque du Canada pour le secteur minier pour renforcer la position du Canada comme puissance d'exploration minière et d'exploitation minière, d'accroître les investissements directs étrangers et de promouvoir l'industrie de l'ASM la plus innovatrice au monde.

Un groupe de travail a défini quatre éléments pour l'image de marque : leadership, partenariats (alliances

et participation autochtone), excellence (autorité mondiale en innovation et en sciences minières) et valeurs (exploitation minière durable sur les plans environnemental, économique et social; sécuritaire et responsable). Ces éléments véhiculent les caractéristiques uniques du Canada et le distinguent de ses concurrents. On demandera aux partenaires autochtones, à l'industrie et aux autres intervenants de formuler des commentaires avant que des experts soient engagés dans le but d'élaborer la trousse d'outils pour la création de cette image.



APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES AUTOCHTONES ACCRU

Le Plan d'action 2020 prévoit une série d'ateliers visant à favoriser la croissance des entreprises autochtones, le maintien d'avantages économiques durables, l'entrepreneuriat et un rôle accru des peuples autochtones dans l'industrie. Ces ateliers serviront à établir une liste de contrôle pour accroître les possibilités d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

En janvier 2020, le Secrétariat du PCMM a organisé une discussion à la conférence Association for Mineral Exploration's (AME) Roundup à titre de projet pilote pour les ateliers. P. Jerry Asp, membre de la nation Tahltan et du Temple de la renommée du secteur minier canadien; Lana Eagle, membre du conseil d'administration de l'AME; et Kyela de Weerd, Valeur minière partagée/Ingénieurs sans frontières ont dirigé des discussions sur les principaux enjeux, les pratiques exemplaires, les débouchés, et la nature changeante de l'exploitation minière.



Soixante personnes y ont participé, notamment des représentants d'entreprises et de communautés autochtones, de l'industrie, d'ONG, ainsi que d'autres intervenants. Les principaux besoins mis en évidence au cours de cette discussion suivent :

- Un rapprochement avec l'industrie
- Des politiques et des processus d'approvisionnement uniformes dans tout le pays
- Des données d'approvisionnement normalisées
- Une stratégie de cartographie des actifs pour définir le paysage de l'approvisionnement, déterminer les débouchés et souligner les ressources et les lacunes
- Des cibles réalistes de passation de marchés avec les Autochtones, fondées sur des données et rendues publiques

Compte tenu des difficultés causées par la COVID-19 en ce qui concerne la tenue d'événements en personne, d'autres avenues de participation sont étudiées. Il pourrait s'agir d'ateliers en ligne, de webinaires et de capsules vidéo avec des entrepreneurs et des dirigeants communautaires autochtones de partout au Canada, qui mettront en lumière les pratiques exemplaires.

NOUVELLE INITIATIVE CONCERTÉE POUR FAVORISER LA RELANCE

Tirer parti de nos ressources et de notre réputation mondiale pour établir des chaînes d'approvisionnement mondiales

La crise de la COVID-19 a mis en évidence la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier celles qui sont ancrées dans des régions caractérisées par une production manufacturière intensive, comme l'Asie. Ces facteurs permettent de penser qu'une reconfiguration des chaînes d'approvisionnement est probable. Le Canada peut tirer parti de ses ressources, de ses écosystèmes miniers et de ses écosystèmes d'innovation ainsi que de son leadership mondial en matière de conduite responsable des entreprises pour fournir à ses partenaires les minéraux, les métaux et les solutions nécessaires à une économie moderne et propre.

Les minéraux critiques sont essentiels aux technologies propres, au secteur agroalimentaire, à l'industrie aérospatiale et de la défense, aux technologies de communication et à d'autres secteurs. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble pour traduire ces avantages en résultats réels pour les Canadiens et les Canadiennes.

Avant la pandémie, le Canada était déjà à pied d'œuvre avec des partenaires commerciaux clés pour améliorer la résilience et la sécurité des chaînes d'approvisionnement et pour miser sur des fournisseurs ouverts, flexibles et fiables dans un effort de diversification. Par exemple, en janvier 2020, le Canada et les États-Unis ont mis la dernière main au Plan d'action conjoint Canada-États-Unis sur la collaboration en matière de minéraux critiques, dans la foulée de notre intérêt mutuel à sécuriser les chaînes d'approvisionnement. Cette initiative témoigne de



l'importance que revêtent les minéraux critiques pour la sécurité nationale, le secteur manufacturier et les intérêts économiques des États-Unis.

Le gouvernement fédéral est aussi en discussion avec l'Union européenne (UE) et le Japon. Le Canada pourrait ainsi devenir un fournisseur de confiance pour ces économies. Ce type de collaboration peut générer des investissements dans des projets canadiens et resserrer les liens entre les entreprises et les investisseurs du Canada et d'ailleurs. À cet égard, le Canada et l'UE organisent un « dialogue sur les minéraux bruts dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne » qui aura lieu en novembre 2020 et travaillent avec le Japon pour inclure les minéraux critiques dans le dialogue sur l'énergie entre le Canada et le Japon. Le Canada coopère également avec l'Australie pour affirmer un leadership mondial, échanger des pratiques exemplaires, établir des normes internationales et collaborer avec les alliés dans des forums mondiaux sur l'exploitation minière.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux vont travailler ensemble pour mieux définir ce qui constitue un minéral « critique » dans le contexte canadien. Ils définiront également les étapes à suivre pour renforcer les chaînes nationales d'approvisionnement de minéraux critiques, travailler ensemble sur des initiatives clés et attirer des investissements.

Les minéraux critiques comprennent des minéraux indispensables pour certaines technologies propres, dont les batteries. Il s'agit d'une occasion générationnelle pour le Canada de mettre sur pied des chaînes de valeur pour les batteries de pointe, lesquelles contribueront à la transition énergétique mondiale. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaboreront pour contribuer à attirer les principaux fabricants de batteries et à produire des véhicules électriques (VE); à aménager des systèmes fixes de stockage d'énergie; et à mettre au point les technologies de l'avenir, comme le recyclage des batteries en fin de vie. Ils réfléchiront également à la façon de mettre nos forces à contribution, notamment des chercheurs de renommée mondiale dans le domaine des batteries, une main-d'œuvre hautement qualifiée, d'excellentes infrastructures de fabrication, une industrie automobile bien intégrée dans le marché américain et des énergies renouvelables abondantes.

La réputation mondiale du Canada en matière de durabilité et d'excellence pour ce qui est des normes environnementales et sociales ainsi que des normes de gouvernance commence à porter fruit. En juillet 2020, le Canada s'est joint à la Global Battery Alliance (GBA), dirigée par le Forum économique mondial, pour élaborer une chaîne de valeur circulaire et durable pour les batteries. Parmi les autres membres figurent BASF, Glencore, Volkswagen et l'OCDE.

Le Canada joue un rôle phare dans le passeport mondial pour les batteries, une initiative de la GBA visant à créer une chaîne de valeur traçable pour les véhicules électriques et les batteries. Ce passeport permettra de vérifier l'origine des matériaux de la batterie, de connaître l'empreinte carbone, de prolonger la durée de vie des batteries et de favoriser le recyclage. Il devrait être en place en 2023 et comportera un « sceau de qualité » certifié.

Ressources naturelles Canada collabore également à un projet pilote avec Propulsion Québec dans le cadre de ce programme de passeport pour mettre à l'essai de nouvelles technologies visant à assurer la traçabilité des minéraux tout au long de la chaîne de valeur. Cette technologie pourrait être utilisée pour les mines du Canada et du monde entier.





AUTRES INITIATIVES DES ADMINISTRATIONS ET DES ASSOCIATIONS FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET TERRITORIALES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

- Dépôt du projet de loi 6 – 2020 : Mines Amendment Act visant à répartir les responsabilités réglementaires, à établir une fonction de vérification et à renforcer la conformité et l'application **(C.-B.)**
- Mise en œuvre d'un groupe d'experts indépendant pour l'élaboration d'une stratégie de développement des ressources minérales **(Yn)**
- Signature de quatre accords relatifs à des projets avec les Premières Nations concernées dans le cadre du Projet d'accès aux ressources du Yukon, pour un coût de construction d'immobilisations de 165 millions de dollars **(Yn)**
- Augmentation du financement du Programme d'exploration minière du Yukon, qui passe de 1,4 million de dollars à 2,5 millions de dollars **(Yn)**
- Mise en œuvre du plan de rétablissement de l'Alberta, qui comprend une nouvelle stratégie sur les minéraux **(Alb.)**
- Annulation de la taxe sur le carbone et réduction du taux d'impôt sur le revenu des sociétés de 12 à 8 pour cent **(Alb.)**
- Lancement du fonds de développement des ressources minières du Manitoba, d'une valeur de 20 millions de dollars **(Man., assoc.)**
- Allocation d'un montant d'un million de dollars à 20 projets d'exploration minière par l'entremise du Programme d'encouragement aux activités minières **(T.N.-O.)**
- Allocation d'un montant de 1,9 million de dollars pour le Programme d'aide aux petites sociétés d'exploration minière et le Programme d'aide aux prospecteurs **(T.-N.-L.)**
- Adoption de mesures dans le cadre de la stratégie minière « Mining the Future », comme la modernisation de la *Mineral Act* et de la *Mining Act*, l'évaluation des fonds de capital de risque, l'examen des processus réglementaires et des structures de droits, et la mise sur pied d'un comité consultatif technique indépendant en géosciences **(T.-N.-L.)**
- Investissement conjoint d'un montant allant jusqu'à 600 millions de dollars accordé à New Nemaska Lithium pour une mine de lithium et une usine électrochimique **(Qc, industrie)**
- Renouveler le Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux et l'Initiative géoscientifique ciblée **(Can.)**

ENVIRONNEMENT

- Lancement de Notre avenir propre; une stratégie axée sur les changements climatiques, l'énergie et une économie verte contenant un engagement à fixer des cibles d'émissions de gaz à effet de serre pour les activités d'exploitation de placers et de quartz **(Yn)**
- Ajout de l'Alberta au protocole d'entente sur le développement de petits réacteurs modulaires **(Alb., Sask., Ont., N.-B.)**
- Élaboration du Plan d'action canadien pour les petits réacteurs modulaires et consultation de ce plan **(Can., Alb., Sask., Ont., N.-B., industrie)**
- Réfection des barrages dans le cadre d'un programme de sécurité des barrages sur les sites miniers orphelins et abandonnés **(T.-N.-L.)**

PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES

- Allocation d'un montant de 1,58 million de dollars pour permettre la réalisation des travaux de restauration au site minier Tulsequah Chief avec la collaboration de la Première Nation Tlingit de la rivière Taku **(C.-B.)**
- Adoption de la Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act **(C.-B.)**
- Financement de projets de réduction des émissions, comme l'électrification et le remplacement des hydrocarbures sur les sites miniers, dans le cadre du fonds industriel CleanBC **(C.-B.)**
- Élaboration d'une politique d'approvisionnement auprès des Premières Nations **(Yn)**
- Partage des avantages financiers des revenus tirés des ressources avec les gouvernements autochtones signataires de l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest **(T.N.-O.)**
- Lancement ou élaboration de stratégies de développement des ressources minérales régionales par les gouvernements autochtones **(peuples autochtones, T.N.-O.)**
- Ajout de nouvelles dispositions à la Mineral Resources Act pour permettre aux gouvernements et organisations autochtones, aux communautés et aux résidents de profiter du développement des ressources minérales **(T.N.-O.)**
- Mise en œuvre de La Grande Alliance dans le cadre d'un programme d'infrastructure d'une durée de 30 ans afin de favoriser le transport et d'accroître la valeur des ressources naturelles **(Qc, Nation des Cris)**

SCIENCES, TECHNOLOGIES ET INNOVATION

- Mise en œuvre d'une feuille de route en matière d'innovation minière afin de favoriser la compétitivité et de relever les principaux défis **(C.-B., assoc.)**
- Présentation d'une subvention pour l'innovation en emploi (entrera en vigueur le 1er janvier 2021) pour les petites et moyennes entreprises qui investissent en R. et D. **(Alb.)**
- Étude de l'extraction rentable de lithium du bitume (saumures et vanadium) **(Alb.)**
- Établissement d'un inventaire de matériaux critiques et stratégiques **(Alb.)**
- Allocation d'un montant de 2,1 millions de dollars accordé à Corem dans le cadre du Programme de croissance propre pour que l'entreprise mette au point un procédé pour la récupération et la réutilisation du cyanure dans l'extraction de l'or **(Qc, Can., assoc.)**
- Avancement de la numérisation de base et production de données avancées et accessibles au public avec le Collège de l'Atlantique Nord et l'Université Memorial **(T.-N.-L., Can.)**
- Allocation d'un montant de 5 millions de dollars pour un système de traçabilité qui servirait à l'industrie canadienne d'aluminium **(Can.)**



COMMUNAUTÉS

- Tenue de séances sur le programme Information sur les ressources et le développement énergétique ainsi que de cours de formation de prospecteurs dans les communautés **(T.N.-O.)**
- Offre de cours pour prospecteurs en ligne et mettant l'accent sur la formation des peuples autochtones dans le domaine de la prospection minière **(T.N.-O.)**
- Élaboration d'une nouvelle approche de formation des prospecteurs **(T.-N.-L.)**

LEADERSHIP MONDIAL

- Tenue du sommet Responsible Minerals + Metals **(C.-B.)**
- Offre de visites guidées virtuelles portant sur l'exploration et l'exploitation minières pour un public international avec le soutien d'Investir au Canada, de l'industrie et des médias **(Yn, industrie, Canada)**
- Mise en œuvre de la Invest Alberta Corporation pour stimuler les efforts visant à accroître l'attrait pour les investissements dans les marchés internationaux clés **(Alb.)**

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Au moment de la publication, l'ampleur de la deuxième vague de la pandémie de COVID-19 et ses effets dans les différentes régions du Canada et ailleurs dans le monde restent à déterminer.

En général, l'exploitation minière et les activités connexes ont entamé un retour vers la « normale ». Par contre, comme tous les autres secteurs de l'économie et tous les segments de la population, elles restent vulnérables aux crises mondiales. Malgré tout, le secteur des minéraux et des métaux sera d'une importance capitale pour la relance économique du Canada et la prospérité dans un monde post COVID. Le PCMM, qui est le résultat d'une excellente collaboration de la part des intervenants et qui mise sur une approche holistique et tournée vers l'avenir visant à stimuler la compétitivité dans une économie moderne, aidera ce secteur à aller de l'avant au bénéfice de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continueront de collaborer et de travailler avec les Canadiens et les Canadiennes, et l'industrie dans tout le pays pour faire avancer les initiatives pancanadiennes présentées dans le Plan d'action 2020. Ils identifieront également de nouvelles mesures dans les prochains plans d'action, prévus pour 2021, 2022 et tous les trois ans par la suite, pour saisir les occasions qui se présentent et stimuler la compétitivité canadienne.

